



## COMMUNIQUE DE PRESSE

\*\*\*\*\*

### REUNION D'URGENCE SUR L'INCENDIE DU 10 JUILLET 2021

\*\*\*\*\*

Suite à l'incendie survenu dans la nuit du 10 juillet 2021 au Plot coton Saga du Port Autonome de Lomé, une réunion d'analyse de l'incendie à la lumière du dispositif de sûreté maritime et portuaire existant et du dispositif de sécurité et des interventions d'urgence, s'est tenue le lundi 12 juillet 2021 au siège du Haut conseil pour la mer (HCM) en vue de relever les défaillances constatées et d'envisager les mesures correctives.

Etaient présents à cette réunion, le Ministre de la sécurité et de la protection civile, le Ministre de l'économie maritime, de la pêche et de la protection côtière, le Conseiller pour la mer, le Préfet maritime, le Directeur Général du Port Autonome de Lomé et les principaux acteurs des installations portuaires.

Il y a lieu de noter que les mesures de prévention prises et l'intervention d'urgence des différents intervenants dépêchés rapidement sur place ont permis de circonscrire l'incendie l'empêchant de se propager aux structures adjacentes.

A l'issue de la rencontre, les recommandations suivantes ont été formulées :

#### I. A l'endroit du Préfet maritime

- mettre en place une commission d'enquête à l'effet d'examiner les rapports d'enquête administrative établis par toutes les structures impliquées dans la gestion de l'incendie notamment, Plot coton saga et les pompiers du Port Autonome de Lomé,
- s'associer à l'enquête diligentée par les autorités judiciaires, en coordination avec le commissariat spécial du Port Autonome de Lomé.

**II. A l'endroit de la Cellule de suivi, de contrôle et d'évaluation du Comité d'Agrément et de Validation (CAV)**

- Ecouter l'agent de sûreté (PFSO) de la première installation portuaire sur le non-respect des procédures en matière d'alerte en situation d'urgence,
- Ecouter l'agent de sûreté (PFSO) de la troisième installation portuaire et le responsable sûreté de Plot coton,
- Écouter les responsables de SAGA sur la gestion de l'incendie,
- Réévaluer le Plan d'urgence incendie du Plot coton en vue de corriger les insuffisances,
- Rencontrer les responsables des autres sociétés qui gèrent le coton dans le Port franc afin de s'assurer que les actions correctives à appliquer au Plot coton leur sont également bénéfiques.

**III. A l'endroit de l'Organisme National chargé de l'Action de l'Etat en Mer (ONAEM)**

- Appuyer les initiatives du Ministre chargé de l'économie maritime visant à renforcer en matériel l'équipe incendie du Port Autonome de Lomé afin de la rendre encore plus performante,
- Avoir la restitution des experts du projet Wecaps de l'Union Européenne sur le rapport de l'étude des vulnérabilités du Port Autonome de Lomé,
- Nécessiter l'adoption le décret fixant les règles, les conditions de transport et les modalités de gestion des marchandises dangereuses dans les Ports et les espaces maritimes sous juridiction togolaise,
- Identifier toutes les cibles de malveillance et de terrorisme au Port Autonome de Lomé.

Fait à Lomé, le 12 juillet 2021

